

Secteur public : actualités législatives et veille juridique

Cours Synthèse de 1 jour

Réf : ELJ - Prix 2023 : 890€ HT

Cette formation vous permettra de connaître les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles relatives au secteur public notamment leurs impacts sur les différents acteurs du secteur public ou privé. Vous apprendrez également à mettre en place votre propre veille juridique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

- Connaître les évolutions de la législation relative aux institutions et au service public
- Comprendre les réformes actuelles et à venir en matière de droit électoral et de marchés publics
- Maîtriser les principaux éléments de la loi de finance
- Identifier les impacts de ces évolutions sur les rôles et responsabilités des différents acteurs du secteur public
- Utiliser des outils et méthodes de veille juridique

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 02/2022

1) Les évolutions des institutions publiques et celles des élus et agents de l'Etat

- La réforme territoriale "Acte III" et les projets de réforme des régions et départements.
- Les modifications des rôles et modes d'élection des conseillers territoriaux et conseillers communautaires.
- La clarification des compétences dans les institutions publiques.
- Les évolutions du droit électoral : nouvelles dispositions et obligations des candidats, le contentieux électoral...
- Les autres éléments d'actualité juridique relatifs aux institutions publiques.

-
Les évolutions des responsabilités des élus et agents de l'Etat.

Réflexion collective : Echanges sur les actualités en matière d'évolution des compétences des institutions publiques et sur la réforme du cumul des mandats.

2) Les modifications des règles des contrats et marchés publics.

- Les modifications réglementaires des procédures de passation.
- L'évolution des obligations du pouvoir adjudicateur.
- Les nouvelles règles de déontologie et de transparence de l'achat.
- Les autres éléments d'actualité juridique relatifs aux marchés publics.

Travaux pratiques : Quiz sur la réglementation des marchés publics.

3) Les lois de finance et les autres actualités législatives et réglementaires

- La loi de finance de l'année en cours.
- Le projet de loi de finance de l'année à venir.
- L'actualité juridique relative au droit Européen : l'impact du droit communautaire sur la fonction publique...
- Les derniers textes à l'ordre du jour et évolutions jurisprudentielles les plus récentes.

PARTICIPANTS

Agents et collaborateurs du Secteur Public et toute personne travaillant avec un organisme relevant du Secteur Public.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Mettre en place une veille juridique

- La veille juridique sur internet : sites et bases de données.
- Les outils et méthodes de veille.
- Le traitement et la valorisation des informations recueillies.

Travaux pratiques : Exercices de recueil et de traitement d'informations juridiques.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2023 : 27 oct.